

DOSSIER DE PRESSE

Cérémonie de lancement
des travaux du Mémorial
en hommage
aux soldats Morts pour la France
en opérations extérieures



PAMIR

Afghanistan - octobre 2010

MARDI 18 AVRIL 2017

PARC ANDRÉ-CITROËN
JARDIN EUGÉNIE-DJENDI
PARIS (XV^e)

Sommaire

Message de François Hollande, Président de la République	5
Déroulé de la cérémonie	7
L'histoire des opérations extérieures des armées françaises depuis 1963	8
Pourquoi un Mémorial en hommage aux morts pour la France en opérations extérieures ?	10
Une saison mémorielle opérations extérieures	12
Le parc André-Citroën	14
Présentation de l'œuvre de Stéphane Vigny	16

Message du Président de la République



Depuis plus de cinquante ans, la France est amenée à intervenir dans de nombreuses régions du monde pour défendre la liberté et les droits de l'homme, préserver ou ramener la paix, protéger nos concitoyens et assurer la défense de nos intérêts.

Dans le cadre de nos alliances ou de mandats des Nations Unies, nos soldats, nos marins et aviateurs combattent à l'extérieur de nos frontières et contribuent à la sécurité de la France et des Français.

Cet engagement a un prix, que six cents militaires ont payé de leur vie.

Pour honorer leur courage et leur engagement, pour faire mémoire de leur sacrifice au service de notre pays, la Nation a souhaité leur ériger un Mémorial dans un lieu public, ouvert à tous.

C'est pourquoi les noms de tous les militaires morts pour la France en opérations extérieures seront désormais inscrits sur un monument accueilli au sein du Jardin Eugénie-Djendi, à Paris.

À proximité du siège du ministère de la défense de Balard, mais aussi du Cimetière Vaugirard où reposent héros de la Grande Guerre et pensionnaires des Invalides, ce jardin incarne par son nom même - celui d'une Résistante morte pour la France il y a soixante-douze ans - l'engagement et l'esprit de sacrifice.

Ici, familles, proches, frères d'armes pourront se recueillir, et tous les Français pourront honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la paix et la liberté et pour que la France soit toujours la France, fidèle à sa vocation et à ses engagements.

Les opérations extérieures forment depuis cinquante ans une part importante des engagements de nos armées. Ce Mémorial marque ainsi la reconnaissance de la Nation à l'égard de cette «quatrième génération du feu» qui défend la France et ses valeurs sur les théâtres d'opération du monde entier. C'est pourquoi j'ai décidé que ce Mémorial national sera élevé au rang de Haut lieu de la mémoire nationale.

François Hollande

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Hollande', written over a white background.

Déroulé de la cérémonie



16 h 20 : Arrivée du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

16 h 25 : Arrivée du ministre de la défense

16 h 30 : Arrivée du Président de la République

16 h 35 : *Marseillaise*

16 h 40 : Revue des Troupes

16 h 45 : Geste inaugural et présentation de l'exposition photographique consacrée aux opérations extérieures. Dévoilement de la plaque commémorative

17 h 15 : Allocution du Président de la République

17 h 30 : *Marseillaise*

17 h 35 : Salut des invités

17 h 45 : Départ du Président de la République

L'histoire des opérations extérieures des armées françaises depuis 1963

Le terme OPEX signifie en jargon militaire «Opération extérieure». Les OPEX portent un nom de baptême, en rapport avec le lieu et le type d'action mis en œuvre. De 1963 à nos jours, plus de 130 opérations extérieures ont été menées, auxquelles ont participé des militaires de toutes les armées, directions et services : armée de terre, armée de l'air, marine nationale, directions et services interarmées et gendarmerie nationale.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la France contribue également aux actions militaires en envoyant, en vertu d'un mandat exclusif de l'ONU, des soldats sous «Casques bleus». Appartenant à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la France prend également part, aux côtés de ses alliés, aux opérations militaires menées dans ce cadre. Par ailleurs, la France est l'un des États fondateurs de l'Union européenne ; l'Europe de la Défense assure aujourd'hui des opérations de maintien de la paix (OMP), ainsi que des missions à caractère humanitaire. De 1963 à nos jours, 600 militaires français sont «morts pour la France» dans l'accomplissement de ces missions.

Au début des années 1960, avec les indépendances africaines et la fin des guerres de décolonisation, les armées françaises doivent désormais consacrer leurs efforts à la défense du territoire national, mais aussi se mettre en situation de répondre aux accords de défense que la France signe avec ces nouveaux partenaires. La notion «d'intervention extérieure» est alors mise en avant pour répondre aux menaces qui pèseraient sur ces pays. Dans ce contexte postcolonial, les premières opérations extérieures (OPEX) ont donc pour cadre l'engagement sous mandat national au profit d'un pays ami. Elles n'engagent que les seules unités capables d'être projetées outre-mer. L'opération LIMOUSIN, conduite de 1969 à 1971 au Tchad, est considérée comme la première OPEX importante conduite par les armées françaises.

Dans les décennies 1970-1990, les opérations extérieures deviennent plus fréquentes et se diversifient. Les situations de crise se multiplient en Afrique, nécessitant d'agir selon de nouveaux modes d'action, tels que l'appui à la contre-guérilla mené uniquement par des moyens aériens (Mauritanie, 1978) ou, comme dans le cas de l'opération de vive force conduite à Kolwezi (Zaïre, 1978), pour la protection et l'évacuation de ressortissants français et étrangers dont la vie était directement menacée par des factions armées. Au Tchad, la France intervient à plusieurs reprises pour contenir les rebelles soutenus par la Libye (1978, 1984, 1986). Dans le cadre de sa politique étrangère, notre pays participe également aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, telle la FINUL au Liban à partir de 1978. Enfin, la surveillance des voies maritimes et en particulier des flux pétroliers, devient la priorité de la Marine nationale qui multiplie les opérations de diplomatie navale sur l'axe Méditerranée-mer Rouge-océan Indien. Au cours de cette période, les interventions extérieures françaises restent toutefois limitées, en termes de volume de forces projetées.

La diversification des opérations en soutien ou en maintien de la paix

La fin de la guerre froide ouvre sur de nouveaux défis stratégiques. La guerre du Golfe, en 1990-1991, marque le début d'une nouvelle phase d'engagements. Les opérations extérieures se multiplient sous différents mandats (ONU, UE, OTAN). Elles traduisent la volonté d'agir dans le cadre d'une politique internationale de sécurité. Au maintien de la paix (Yougoslavie, 1992-1995), se juxtaposent les missions de soutien de la paix (Cambodge, 1992) ou humanitaires (Somalie, 1993).

L'entrée dans le XXI^e siècle est marquée par la généralisation des OPEX. Elles conduisent les armées françaises, désormais entièrement professionnalisées et capables de s'engager au plus vite à l'extérieur, à assurer une véritable «défense de l'avant» destinée à assurer la protection de la France, de ses intérêts et de ses ressortissants.

La professionnalisation des armées et le durcissement des engagements

Les OPEX s'enchaînent et se superposent, additionnant des déploiements sur des théâtres déjà connus (Tchad, 2008) ou nouveaux (Afghanistan, 2002-2013). Elles sont marquées par le durcissement des opérations de combat (Libye en 2011, Mali en 2013, Irak-Syrie en 2014-2017), et l'apparition de missions nouvelles (lutte contre la piraterie dans l'Océan Indien en 2008...). En l'espace de cinquante ans, les opérations extérieures ont ainsi rythmé la vie des armées. Cette réalité est si forte que cette période de notre histoire militaire pourrait être baptisée «ère des OPEX».

Une nouvelle page de cette histoire s'amorce. Désormais, les engagements militaires doivent s'inscrire dans un continuum entre la sécurité intérieure et la défense de l'avant. Face à la menace terroriste qui se joue des frontières, les armées doivent agir au plus loin, contre des foyers terroristes susceptibles de menacer nos concitoyens, tout en participant activement à la protection du territoire national. La nécessité des opérations extérieures se conjugue ainsi avec les postures permanentes de sécurité aérienne et maritime, qui visent à protéger jour et nuit les approches du pays, ainsi que les opérations Sentinelle, sur le territoire national, aux côtés et en complément des forces de sécurité.



TRIDENT

Kosovo - mars 2000

Pourquoi un Mémorial en hommage aux morts pour la France en opérations extérieures ?

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, des milliers de soldats se sont engagés au service de la protection de leurs concitoyens et pour la défense, à l'extérieur de nos frontières, des intérêts de la France. Des centaines en ont payé le prix le plus fort. Celui de la vie. Ainsi apparaît une nouvelle génération combattante, et avec elle se construit une mémoire vivante des conflits les plus récents.

C'est pourquoi est née l'idée de rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France dans les opérations extérieures auxquelles notre pays a participé depuis 1963. Dès la Première Guerre mondiale, le monument aux morts, que l'on retrouve sur les places de chaque ville ou village de France, est devenu le point de ralliement de toute une mémoire collective et incarne aujourd'hui encore la reconnaissance de la Nation à l'égard du sacrifice de ses filles et fils.

Aussi, la volonté de rendre hommage à la nouvelle génération combattante s'est naturellement tournée vers un projet de monument comportant l'inscription des noms de tous les morts pour la France en opérations extérieures. Cette volonté répond à l'attente des familles des disparus, de leurs camarades, ainsi que des associations combattantes qui veillent à transmettre leur mémoire.

Ce Mémorial honore le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie. Il exprime la reconnaissance éternelle de la Nation et dit à leurs camarades et à leurs familles que la France ne les oublie pas. Ce Mémorial entend aussi sensibiliser le grand public à l'importance de l'engagement opérationnel de la France et des missions de maintien de la paix qu'elle conduit.

Le projet de Mémorial a fait l'objet d'un rapport publié en 2011, confié au général d'armée Bernard Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de terre et président de l'association Terre Fraternité. Ce rapport a été rédigé en concertation avec les hautes autorités représentant les armées et le monde associatif.

En octobre 2014, dans le contexte précédant le déménagement des états-majors, directions et services du ministère de la défense sur le site de Balard (15^e arrondissement de Paris), les autorités politiques se sont prononcées en faveur de l'installation de ce Mémorial dans le parc André-Citroën, au sein du jardin Eugénie-Djendi qui sera dans le même temps totalement réaménagé. Il offre un endroit largement accessible au public, suffisamment spacieux et ouvert pour y célébrer des cérémonies nationales.

Outre l'expression de la reconnaissance de la Nation, le Mémorial revêtira le caractère d'un signal, rappelant la permanence des engagements de la France. Au-delà des mouvements éphémères de l'actualité, la mémoire des femmes et des hommes engagés en opérations extérieures trouvera dans ce Mémorial l'expression de sa pérennité.

Au sein du ministère de la défense, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) est responsable du programme de l'opération et assure la direction de projet.

À ce titre, la DMPA pilote, contrôle et suit tous les aspects de l'opération : définition, consultation, conception, réalisation, domanialité, cérémonie.

Elle finance l'opération et assure l'interface entre les différents acteurs (cabinet du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire ; établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France ; agence Jean-Paul Viguiet et Associés ; mairie de Paris ; cabinet du gouverneur militaire de Paris).

Elle pilote le groupe de travail chargé de définir la liste des noms des militaires morts pour la France qui seront inscrits sur le Mémorial.

L'Établissement du service d'infrastructure de la Défense d'Île-de-France (ESID IDF) assure la conduite de l'opération, dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'agence Jean-Paul Viguiet et Associés.

Le projet de Mémorial en hommage aux soldats morts pour la France en opérations extérieures a été sélectionné par un jury auquel ont participé le général de corps d'armée, Gouverneur militaire de Paris, Bruno Le Ray ; M^{me} le contrôleur général des armées, Directrice de la mémoire, du patrimoine et des archives, Myriam Achari; le général de corps d'armée Rémy Franco; M^{me} Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant ; M. Pierre Oudart, chef de service au ministère de la culture, Directeur adjoint chargé des arts plastiques; M. Jean-François Lamour, député de Paris, conseiller de Paris et du XV^e arrondissement, ancien ministre chargé des sports ; le général de corps d'armée (2S) André Soubirou, président de l'association nationale des participants aux OPEX (ANOPEX) ; M. Laurent Attar-Bayrou, président national de la fédération nationale des anciens des missions extérieures (FNAME) ; le général d'armée (2S) Bernard Thorette et MM. Philippe Prost et Pierre Nora, en tant que personnalités qualifiées.



DAGUET

Irak - octobre 1990

Une saison mémorielle OPEX

Après une période qui a vu coexister deux grands cycles commémoratifs (Centenaire de la Grande Guerre et 70^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale), l'année 2017 est une année importante pour poser les bases d'une construction de la mémoire des soldats en opérations extérieures. Cette mémoire trouve une première traduction dans la cérémonie de présentation du Mémorial en hommage aux soldats morts en OPEX, parc André-Citroën à Paris.

Plusieurs actions culturelles et mémorielles sont entreprises tout au long de l'année pour rendre hommage à ces femmes et à ces hommes, et travailler à la valorisation de cette jeune mémoire.

Ainsi l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) a produit un film retraçant l'histoire des opérations extérieures, des années 1960 à nos jours. L'ECPAD a également réalisé une exposition qui habille le site du futur Mémorial jusqu'à la fin des travaux. En 30 panneaux, elle revient sur une histoire longue de 50 ans qui témoigne de la continuité de l'engagement de la France à travers le monde : depuis le Tchad jusqu'au Mali tout récemment, les soldats français ont participé à des dizaines d'opérations extérieures en Afrique, en Europe, en Amérique, au Proche et Moyen-Orient et en Asie. Elle est aussi l'occasion de témoigner de la diversité des missions (maintien de la paix, lutte contre le terrorisme, aide médicale et humanitaire) et des métiers de nos armées et de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui s'engagent, parfois jusqu'au sacrifice de leur vie. De l'histoire à la mémoire, du témoignage à l'hommage, l'exposition et le film réalisés par l'ECPAD témoignent de la reconnaissance à plusieurs générations de soldats.

Ils sont aussi l'occasion de valoriser une partie du fonds iconographique de l'Établissement, riche de plus de 10 millions d'images.

Par ailleurs, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense a souhaité accompagner cette année mémorielle en mobilisant ses différents supports de publications (revue *Les chemins de la mémoire* et le site Internet <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr>), dans une démarche d'hommage à nos soldats, d'information du grand public et de pédagogie auprès des plus jeunes. Ainsi le site Internet verra l'intégration d'un espace dédié aux opérations extérieures afin de relayer des contenus sur les différentes opérations conduites par la France depuis 1963. Un numéro hors-série de la revue *Les chemins de la mémoire* sera consacré à cette thématique, en lien avec l'État-major des armées.

Le Service historique de la défense organise en 2017 un cycle de conférences ayant pour thème l'histoire des OPEX. Un colloque consacré à « l'histoire des opérations militaires : sources, objets, méthodes », a eu lieu les 5 et 6 janvier 2017. D'autres rendez-vous scientifiques auront lieu au cours de l'année (plus d'informations sur www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr).

De plus, un dictionnaire des opérations extérieures de 1963 à nos jours sera publié en 2017, sous la direction de Philippe Chapleau et du général de brigade (2S) Jean-Marc Marill (coédition DMPA/ Nouveau monde).

Le site Internet Mémoire des hommes (www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr), Mémorial virtuel, a également vocation à mettre à la disposition du public des documents numérisés et des informations issues des fonds d'archives conservés par le ministère de la défense, qu'il s'agisse des conflits contemporains ou de périodes antérieures. Il permet actuellement de faire des recherches à travers 2,7 millions de noms et 5 millions de fichiers images.

Depuis février 2012, est disponible sur le site la base des militaires décédés au cours des opérations extérieures, de 1963 à nos jours.

Enfin, la DMPA lance auprès des trinômes académiques un appel à projets pédagogiques autour de la thématique des opérations extérieures, afin de sensibiliser la jeune génération à cette question qui appartient à notre histoire autant qu'à l'actualité.





Le parc André-Citroën

© ECPAD

Le parc André-Citroën

C'est à l'emplacement des 24 hectares de l'usine Citroën que le parc a été inauguré en 1992. D'une superficie de 14 hectares, le parc offre une très belle perspective sur la Seine et il est le seul, à ce jour, à être directement ouvert sur le fleuve. Cette œuvre futuriste, réalisée par les paysagistes et les architectes Allain Provost, Gilles Clément, Patrick Berger, Jean-Paul Viguier et François Jodry a nécessité l'apport de 43 000 m³ de terre lors de sa création.

Le parc André-Citroën est rythmé par 120 jeux d'eau, qui surgissent entre les deux serres monumentales et transparentes de 15 mètres de haut situées en face de la partie centrale. L'une a vocation d'orangerie d'octobre à avril, l'autre abrite des plantes de climat méditerranéen des zones australes.

Le parc est divisé en trois parties.

Le jardin Caroline-Aigle (ex-Jardin Blanc) - 1 hectare, entre la rue Saint-Charles et la rue Balard - est dédié à la promenade et aux jeux. Des plantes vivaces à dominante blanche éclairent ce petit espace protégé de hauts murs : anémones, ibéris, gauras.

Il rend hommage à Caroline Aigle (1974-2007), décédée prématurément. Elle a été la première femme pilote de chasse (1999) et commandante d'escadrille (2005).

Le grand parc central - 11 hectares - offre une large pelouse qui se couvre dès le printemps de centaines de Parisiens pressés de reprendre des couleurs. Il décline ses multiples jeux d'eau jusqu'à la Seine où il finit sa course en pente douce.

Le jardin Eugénie-Djendi (ex-Jardin Noir) - 2 hectares, entre la rue Saint-Charles et la rue Leblanc - a une végétation plus touffue (pins, rhododendrons, rhus et chênes). Il est également clos et reconnaissable à ses gradins qui vous mènent à une petite place entourée de soixante-quatre jets d'eau.

Il rend hommage à la sous-lieutenant Eugénie-Malika Djendi (1923-1945), dite la « Merlinette », opératrice radio du Corps Féminin de Transmission d'Afrique du Nord, parachutée par les Services spéciaux d'Alger, résistante, déportée et exécutée à Ravensbrück.

C'est en ce lieu hautement symbolique que sera prochainement inauguré le monument en hommage aux morts pour la France en opérations extérieures, dans le cadre d'un réaménagement total du jardin Eugénie-Djendi, mené par l'architecte Jean-Paul Viguier.

Pour plus d'information sur le parc André-Citroën et le jardin Eugénie-Djendi :

<http://equipement.paris.fr/parc-andre-citroen-1791>

Présentation de l'œuvre de Stéphane Vigny



Après l'obtention d'un DEA en sciences de l'Art à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2005, Stéphane Vigny participe au programme de résidence du Pavillon au Palais de Tokyo en 2007. Dans le même moment, invité par Marc-Olivier Wahler et Daria de Beauvais, il réalise sa première exposition personnelle dans le cadre d'un module au Palais de Tokyo.

À l'étranger, c'est en 2009 et sur une invitation de Julio Martins, qu'il réalise sa première exposition monographique à la Fondation Inima de Paola à Belo Horizonte au Brésil.

Par la suite, il participe à plusieurs autres expositions et résidences internationales, à Dar Al-Ma'mûn au Maroc, au Stedelijk Museum à Alost en Belgique, et plus récemment à Séoul au Song Eun Art Space dans le cadre d'une exposition collective représentant la jeune scène artistique française, organisée par Gaël Charbau.

La Fondation Louis Vuitton, la Fondation d'entreprises Ricard ainsi que Le Château de Maisons-Laffitte ou encore le Collège des Bernardins à Paris pour n'en citer que quelques-uns, accueillent son travail de manière collective et/ou monographique. Parallèlement, il intervient dans de nombreux *workshops*, notamment dans le cadre des Ateliers Internationaux d'urbanisme et de maîtrise urbaine à Cergy-Pontoise en 2015. Stéphane Vigny a ainsi développé, depuis une quinzaine d'années, une pratique sculpturale de terrain, proposant des œuvres contextuelles dont les échelles et les techniques varient et s'adaptent selon les espaces qu'elles occupent.

Pour son projet de Mémorial en hommage aux Morts pour la France en opérations extérieures, Stéphane Vigny a souhaité réfléchir autour de notions importantes telles que la mort, l'absence et le travail de mémoire. Il a été spécialement impressionné par la solennité et l'universalisme de ces moments où le cercueil est porté. Sa proposition est une évocation réaliste de ce moment du « portage », moment d'hommage aux défunts par leurs proches.

Les six militaires en tenue ont vocation à représenter l'armée dans sa globalité, combattants et non-combattants. Il a choisi d'élargir la représentation de l'armée à ceux qui la constituent réellement, à savoir des hommes et des femmes, d'âges et d'origines diverses. Le groupe statuaire représente ainsi un ensemble de six porteurs, cinq hommes et une femme. Ce moment de « portage » illustre autant l'idée d'hommage, que les notions de solidarité, d'esprit de corps, de loyauté, de soutien collectif, propres aux valeurs militaires. Les porteurs sont là, dans leur position et attitude très spécifiques. Seule particularité, dérogation à la réalité : il manque le cercueil. À la façon des cénotaphes, ces monuments aux morts qui ne renferment aucune sépulture, aucun corps, l'absence formelle du cercueil rend visible une autre réalité : la mort, la disparition, le manque, le poids de l'absence porté par les survivants.

Cette sculpture se veut dans le même temps un hommage sobre et solennel aux morts pour la France en opérations extérieures, en s'adressant directement aux survivants : les familles, la communauté militaire, tout en sensibilisant les personnes qui entreront dans le Mémorial. Cette œuvre est aussi un hommage aux valeurs militaires et, en un sens, en choisissant de mettre en scène ce moment très particulier du portage, un hommage à l'hommage, dans sa façon d'assumer la mort et le courage, de ceux qui sont morts, et de ceux qui restent.

Lili Laxenaire, Agence Pièces Montées, janvier 2017

Intention de l'artiste

« Cette œuvre vise moins à créer des émotions qu'à en accueillir.

Un groupe de six porteurs, constitué d'une femme et cinq hommes, prend place au cœur du jardin Eugénie-Djendi. Six figures humaines, en bronze, portent un cercueil non-visible. Ce vide, bordé par les douze mains des porteurs, unit les six figures qui composent ce cortège. La présence active de ce vide invite chacun d'entre nous à reconstruire mentalement l'objet manquant.

C'est ce mécanisme de restitution qui est essentiel dans cette œuvre puisqu'il s'associe avec le rappel à la mémoire d'un être disparu. Par ce mécanisme, c'est l'ensemble de la communauté qui participe au deuil en contribuant à combler ce vide en permanence. C'est cette absence qui laisse la place à une communion de récits personnels, produits et assumés par la communauté de ceux qui restent. J'ai bien sûr conçu ce monument en tant qu'hommage aux morts mais également comme l'expression d'une solidarité envers ceux qui restent car l'enjeu de la cérémonie et du monument est de regarder également vers les vivants.

Proposer un monument figuratif relève d'abord d'une volonté de réaliser une œuvre accessible et immédiatement compréhensible par le plus grand nombre. Je n'ai donc pas conçu ce monument à partir d'éléments abstraits ou allégoriques qui nécessiteraient, en contrepoint, une notice de lecture. Car la fonction de ce monument et son implantation dans l'espace public exigent, selon moi, un langage formel déchiffrable par tous, de sorte que chacun puisse s'approprier ce monument.

J'ai ainsi fait le choix de l'explicite, en représentant une scène sans équivoque, délibérément choisie pour sa force évocatrice à l'échelle collective : le portage du cercueil. Rituel qui concerne l'ensemble de la société, et que l'on retrouve aussi bien lors de cérémonies militaires que civiles. J'ai souhaité représenter ce cortège à l'échelle réelle et non-soclé, à même le sol, pour souligner l'appartenance de ces femmes et ces hommes à l'ensemble de la communauté. Ainsi ce cortège partage le même espace que ceux qui viendront se recueillir, de telle sorte que l'ensemble du Jardin Noir Eugénie-Djendi devient l'espace commun de représentation du monument et de recueillement. »

Stéphane Vigny, janvier 2017



SERVAL

Mali - mars 2013

© ECPAD

« Je n'oublie pas ceux qui ont donné leur vie pour la France ces dernières années, toutes ces dernières années : en Afghanistan, au Niger, en République centrafricaine, au Burkina-Faso, au Mali encore.

Ce prix du sang est très élevé, mais c'est aussi la place et l'honneur de nos armées que d'être en première ligne dans le combat que nous livrons pour la paix, pour la liberté et pour les valeurs de la République.

J'ai voulu (...) qu'une cérémonie puisse marquer le lancement d'un projet de monument des opérations extérieures. Il sera érigé à Paris en mémoire de nos 600 soldats, aviateurs et marins morts pour la France en opérations extérieures depuis 50 ans. »

François Hollande, Président de la République, vœux aux armées, le 9 janvier 2017.



Bureau des Éditions
Délégation à l'information et à la communication de la Défense
Mars 2017

